

RE2020 - Module approfondissement (A2) : Intégrer les énergies renouvelables (ENR) au projet

DURÉE

0,50000 jours (soit 4 heures)

PRIX

210 € par participant

Soit 252 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Bureaux d'études ayant peu de connaissances sur les ENR ou jeunes ingénieurs

Architectes mettant en œuvre dans leur pratique quotidienne une dimension d'ingénierie de conception

PRÉREQUIS

- Posséder une bonne connexion internet

(Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari)

- Ce module de formation peut être suivi indépendamment

du programme complet, sous réserve de réalisation d'un test de positionnement.

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier les enjeux de l'intégration des ENR dans un projet
- Repérer les caractéristiques principales de chaque ENR : Solaire photovoltaïque, Solaire thermique, Bois énergie, Géothermie, Récupération de chaleur
- Connaître le cadre réglementaire de chaque ENR
- S'approprier la méthodologie de réalisation des études d'approvisionnement en énergie et les modalités d'intégration des ENR dans le calcul énergie

**PROGRAMME****Module de formation e-learning (4 heures)**

1. Présentation du module
2. Les enjeux de l'intégration des ENR dans un projet
3. Définir les termes employés sur le volet énergie
- 3bis. Les caractéristiques principales de chaque ENR
 - Solaire photovoltaïque
 - Solaire thermique
 - Bois énergie
 - Pompe à chaleur
 - Géothermie
 - Récupération de chaleur
4. Les types d'ENR en fonction des besoins énergétiques et contraintes réglementaires
5. Introduire les études d'approvisionnement en énergie et les modalités d'intégration des ENR dans le calcul énergie



**VALIDATION****Attestation de formation RE2020 dispensée par OFIB sous licence ADEME**

Organisme de formation habilité par l'ADEME à dispenser tout ou partie de la formation multimodale « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.